



CARNET

DE



PIERRE GEOFFROY

10<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs  
à  
Pied

Ecole élémentaire Maxinville  
Classe de CM2A  
Mme Serre



*Les petits artistes de la mémoire 2016. 2017*



Carnet d'un  
poilu mort  
pour la France.  
Tué à l'ennemi  
le 6 juillet 1917  
au Promin des Dames  
dans le secteur de Laffaux


J'écris ce carnet pour toi, mon Lucien car tu es trop jeune pour comprendre mes lettres. Je m'appelle GEOFFROY Pierre Charles, je suis ton père. Tu es né le 15 février 1914. Je viens de partir à la guerre, tu m'es donc encore qu'un bébé. Moi je suis né le 19 décembre 1884, j'ai 30 ans alors je suis mobilisé immédiatement et je suis parti dès le mois d'août. Je t'écris ce message car je ne suis pas sûr de rentrer vivant de cet enfer. Quand je suis parti, nous habitons au 102 boulevard de Créteil à Saint-Maur. Avec ta mère Louise, nous nous sommes mariés le 27 novembre 1909. Je ne t'ai pas connu longtemps mais pendant ces quelques mois je t'aimais beaucoup et ta mère Louise aussi. J'espère revenir vivant et pouvoir te voir grandir et redevenir le simple mouleur que j'étais avant cette guerre. Je sais que mes deux sœurs, Berthe et Marie prendront aussi soin de toi. Ton oncle Louis, qui est marié à ta tante Marie est lui aussi mobilisé. Alors qu'il a incorporé le 27<sup>ème</sup> régiment territorial d'infanterie moi j'ai rejoint le 10<sup>ème</sup> Bataillon de chasseurs à pied. J'espère que nous rentrerons sains et saufs.

Tom cher père, Pierre Charles



Je pense à vous ma  
chère épouse et mon fils  
adoré. Je dessine vos doux  
visages comme je les vois  
dans mes rêves.

**ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER**



**ORDRE  
DE MOBILISATION GÉNÉRALE**

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le Dimanche 24 Août 1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages colorées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'**ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2° à l'**ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

*Le Ministre de la Guerre.* *Le Ministre de la Marine.*



Je pars avec mon paquetage le  
cœur lourd mais fier de servir  
mon pays.

Août  
 1914

Je me rappelle ce jour où tout a changé. J'étais chez moi. Je descendais voir le courrier. J'avais reçu ma lettre de mobilisation. Je devais combattre dans le 10<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied. Des cavaliers étaient passés dans le boulevard suivis des soldats recrutés.

Et les cavaliers avaient annoncé l'entrée en guerre :

-  $\rightarrow$  Nous sommes en guerre !  $\rightarrow$  Je me joignis à tous les soldats.

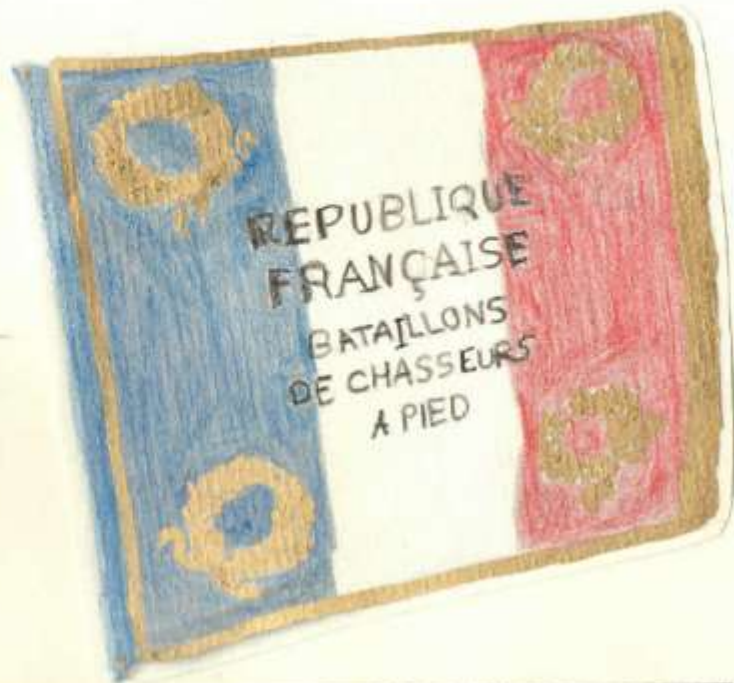
Je fis un baiser à ma femme et un câlin à mon fils Lucien.

J'allais rejoindre les soldats. Je traversais Saint - Maurice à pied pour rejoindre la gare. Nous partions pour Saint

Dizé des Vosges.



J'ai un bel uniforme de chasseurs à pied. On nous appelle les «Bedonkables Bleus».



Saint-Dié  
des Vosges.  
Le 10<sup>ème</sup> bataillon a  
l'honneur d'accueillir le  
drapeau des chasseurs  
à pied.





Expéditeur  
Soldat Geoffroy  
2<sup>ème</sup> Compagnie  
10<sup>ème</sup> Bataillon de  
Chasseurs à pied



Louise Geoffroy  
107 Bd de Créteil  
Saint Maurice des fossés  
Département : Seine

Des camarades du 10<sup>ème</sup> bataillon  
de chasseurs à pied.



L'insigne de notre bataillon



avec notre  
devise  
"Être face  
toujours"

Expéditeur  
Soldat Geoffroy  
2<sup>ème</sup> Compagnie  
10<sup>ème</sup> Bataillon de chasseurs  
à pied



Louise Geoffroy  
107 Bd de Créteil  
Saint Maurice des fossés  
Département : Seine

Ma chère Louise,

Depuis que je t'ai quitté à la gare, je pense au dernier instant où j'ai vu ton visage et celui de Lucien notre fils. Je ne voulais pas partir mais hélas ce n'est pas possible. Je viens d'arriver après plusieurs heures de train. J'ai vu de vieux amis dans le train. Plus sommes maintenant installés au régiment. Je partage ma chambre avec Gaston Jeuffroy, l'homme sympathique que j'ai rencontré dans le train. Plus sommes très fiers d'apprendre que le 10<sup>ème</sup> bataillon à l'honneur de garder

le drapeau. J'espère que la guerre ne va pas durer longtemps. J'ai hâte de vous revoir! Je t'envoie quelques photos de la caserne.

Pierre Charles



St. Dié. — Caserne Chérin 10<sup>ème</sup> Bataillon.



Ma chère Louise  
Je suis dans le train, les heures s'écoulent.  
J'attends avec impatience d'arriver. J'ai  
discuté avec un homme très sympathique  
nommé Gaston Jeuffroy. Il venait de Louen.  
Nous allons à Saint-Die des Vorges là où se  
trouve notre régiment de chasseurs à pied. Au  
début c'était très dur, mais petit à petit on a  
commencé à s'habituer. Je suis honoré d'être du  
10<sup>ème</sup> bataillon. Il se compose de Vosgiens, de Berrichons  
et de Parisiens. Ma tristesse est inimaginable, je suis  
triste mais à la fois fier d'intégrer ce bataillon dont  
la devise est "Faire face toujours". J'ai vécu la pire  
séparation de ma vie. J'ai rapidement espoir de vous  
rencontrer.

Pierre Charles, Ton mari  
qui t'aime

Novembre 1914

Je suis actuellement dans une tranchée, je prie pour ma survie. Il fait froid. Je ne pensais même pas survivre jusque là. Je viens de tirer une balle, je viens de tuer un allemand. Son collègue a aussitôt saisi son fusil et a tiré maisheureusement pour moi il ne m'a pas touché. Tous ces tirs ont créé de la poussière qui nous a aveuglé. Ne pensant plus raison, j'ai lancé une grenade sinon c'est moi qui allais mourir car je ne pouvais pas éviter tous les tirs adverses. J'ai lancé ma grenade, cela a fait un bruit assourdissant. Plus plus rien. La neige recouvrira bientôt tout comme si rien ne s'était passé.



Entre deux assauts, nous pouvons nous reposer un peu.



10ème bataillon  
de chasseurs à pied



Expéditeur

Louise Geoffroy  
102 bd de Créteil  
Saint-Maur des  
fossés



Pierre Charles Geoffroy  
Soldat 2<sup>ème</sup> classe  
Matricule 06401  
10<sup>ème</sup> Bataillon de  
chasseurs à pied  
2<sup>ème</sup> compagnie.



Pendant que la vie continue pour nos  
familles, nous sommes toujours dans  
les tranchées.

Mon cher mari,  
La sœur te remplace à l'usine sur ton  
poste de mouleur. Elle me dit que c'est  
difficile. Notre enfant va bien. Je m'inquiète  
pour toi. La sœur m'a donné une lettre  
disant que Louis va bien. Moi, je fais la  
cuisine pour les autres femmes pour les aider.  
Je veux que tu rentres pour voir notre fils  
grandir nous espérons que tu rentres sain et sauf  
Louise, la femme qui t'aime.

1914

Les batailles  
c'est terrible, il y a  
beaucoup de soldats  
morts!



Portrait de famille



Je ne cesse de penser à ma femme Louise et à mon fils  
Lucien. Je nous imagine après la guerre.



Ma chérie, j'espère que tout va bien, je voudrais que tu dises à notre fils que je suis désolé de ne pas être là. Nous sommes dans des tranchées, nos bottes sont mouillées. Nous avons peur très peur ce n'est même plus de la peur mais de la frayeur. C'est une horreur. Nous marchons dans la boue. Dès qu'on passe devant l'infirmerie, on voit des camarades blessés. On se dit que l'on peut mourir à tout moment. On nous fait du bourrage de crâne mais dès qu'on y va on a peur. Mais malgré tout nous survivons. Nos amis meurent. J'ai l'espérance de vous revoir mon fils, ma chérie, mon beau-frère.

Pierre

1915

Une nouvelle année  
commence mais la  
guerre continue.



un officier à cheval: ça leur demande l'allure...

La vie du Poilu!  
Le jeu de patience... la course  
d'eau, le masque à gaz, l'attente  
d'une attaque...





Un portrait de mon cher  
beau frère Louis.



Expéditeur  
Pierre Charles Geoffroy  
Soldat 2<sup>ème</sup> classe  
10<sup>ème</sup> bataillon de  
Chasseurs à pied

Louis Joseph Lepine  
Soldat 2<sup>ème</sup> classe  
Matricule 15617  
27<sup>ème</sup> régiment Territorial  
d'Infanterie  
Bellancourt  
Pas de Calais

- Cher Louis

Alors il paraît que toi aussi tu as été mobilisé ! Moi de mon côté c'est l'enfer, je vois mes amis mourir j'ai peur de mourir. Il y a des éboulements à cause des bombes. Je tue. Je suis tout sale, il y a plein de boue. Il pleut, je ne dors jamais plus de 2 heures max. C'est horrible. J'espère que je recevrai mon fils, ma femme et toi. Mais il n'y a pas beaucoup de chance. Il faut quand même garder espoir malgré ça nous survivons. Je t'embrasse mon cher beau frère, dans l'espoir de vous revoir. Pierre

Mai  
1915

Aujourd'hui, je viens de recevoir une lettre de Louise, elle m'a annoncé le décès de Louis mon beau frère. Je suis très triste. Il allait avoir 41 ans 2 jours après sa mort. Je pense à ma pauvre sœur, Marie qui l'aimait tant. Heureusement que Louise peut la consoler. Il Louis est mort quelques mois après le début de la guerre, je ne vais pas tenir longtemps. Mais j'ai encore un peu d'espoir. Quand je pense à ma sœur qui est veuve. C'est dommage on s'entendait bien avec Louis. Mais il est mort avec honneur, il a été tué à l'ennemi à Bellacourt dans le Pas de Calais. Il se battait avec le 27<sup>ème</sup> Régiment territorial d'Infanterie. J'espère que Marie va s'en remettre car d'après Louise elle ne va pas bien, même pas bien du tout. Je suis triste. Mais il ne faut pas se décourager. J'ai hâte que cette maudite guerre se termine et que je puisse retrouver Louise, Lucien et Marie ainsi que mon autre sœur Berthe. Cette guerre nous aura tout pris !

Depuis la mort de Louis mes cauchemars  
empiront. La mort hante mes nuits.



Mon premier dessin d'aviation  
C'est une nouvelle arme  
formidable que sera aussi  
d'observation.







Novembre 1916

L'entraînement de l'armée de choc du général Pétain est très difficile, mais nous devons le suivre coûte que coûte. Malheureusement

on nous informe qu'une nouvelle offensive éclate sur Verdun. Aussitôt tout le monde se prépare à partir pour Verdun le long des voies ferrées.

Verdun

J'étais préparé pour la bataille de Verdun, j'étais persuadé d'y mourir. Nous étions impressionnés par les armes à feu surtout les lance-flammes. Quand nous étions dans les tranchées, nous les trouvions assez profondes. Les tranchées sont protégées par des fils barbelés. Avant de partir à la guerre le commandant nous a dit "Ici nous, serons tués ou pris, mais on ne reculera pas". Quand nous étions sur le chemin de la guerre, l'angoisse et la peur me montèrent à la gorge. Nous avons froid tous les jours je pensais à mon fils et à ma femme.

Un soldat américain



Nous attendons les  
renforts américains.  
Leurs uniformes  
n'ont pas la même  
couleur que nous.



Avril 1917

Les journaux ne parlent que de ça, le 6 avril dernier les USA ont déclaré la guerre aux allemands. C'est un soulagement. Cela nous redonne de l'espoir malgré la fatigue. Je suis en route pour le chemin des Dames. J'ai peur de mourir. Ma femme et mon fils me manquent. J'espère que les USA vont nous sauver de la guerre. J'en ai marre mais je ne dois pas abandonner maintenant. Il faut tenir jusqu'aux renforts américains, surtout que depuis le mois de février c'est la révolution en Russie. J'ai peur que le front Est ne tienne plus. Si les Russes abandonnent, les américains seront notre seul espoir pour vaincre l'Allemagne.

Mai 1917

Nous arrivons dans le secteur du Chemin des Dames vers Berry au bac et j'observe le paysage dévasté. Et je remarque des carcasses de chars d'assaut, d'après mes observations cette nouvelle arme n'est pas un succès. Les chars d'assaut sont très meurtriers et peuvent tuer beaucoup de personnes mais ils explosent trop facilement à cause des réserves d'essence situées à l'extérieur. Les machines de guerre sont pour le moment un échec, on doit les perfectionner pour ne pas recommencer les mêmes erreurs.

Une nouvelle arme, très puissante  
le char d'assaut! Mais il faut la  
perfectionner...





Insigne du 137<sup>ème</sup>  
Régiment d'infanterie

Documents  
à transmettre  
à René Guérin, 137<sup>ème</sup> Régiment  
d'infanterie.

Voici le livret militaire  
de René Guérin trouvé dans le secteur  
du Chemin des Dames où son régiment a  
dû passer. Je vais les remettre aux autorités  
J'espère que ce gars est encore  
en vie.

présent Lrvner, contenant trente-quatre pages, appar-

Nom } **Guérin**  
 Prénoms } **Albert François**

le 10 novembre 1917

**SIGNALEMENT.**

Cheveux: **Blonds**  
 Yeux: **bleus**  
 Front: **ordinaire**  
 Nez: **medium**  
 Visage: **ovale**

Renseignements physiologiques complémentaires:

Taille: **1 m 70** centimètres.  
 Taille rectifiée: **1 m 65** centimètres.

Marques particulières:

Appelé bon pour le service armé ou appelé classé dans le service auxiliaire.



Etat des effets distribués au Soldat **Guérin**  
 de la classe de réserve, mis en route le 16 mars 1918 au 65<sup>e</sup> Regt d'Infanterie

Designation des effets

Quantité	Designation	Quantité
1	Capote bleu clair	1
1	Anticalor culotte bleu clair	1
1	Vareuse bleu clair	1
1	Bonnet de police	1
1	Shoerans	1
1	Salacorno	1
1	Ensemble de 5 boutons	1
1	Trousse-crochet	1
1	<del>Trousse-crochet</del> Jersey	1
1	Cravate	1
1	Bredouille	1
1	Sac de recharge	1
1	Bandes molletières	1
1	Musette	1
1	Ballon de 2 lit. avec consigne et enveloppe	1
1	<del>Trousse-crochet</del> masque	1
1	Quart	1
1	Chaussettes	1
1	Touche-botte	1
1	Bâle couverture	1
1	Plaques d'identité	1
1	Livret individuel	1

Comité de Compagnie

*[Signature]*

Et Intéressé **Guérin**

MAI 1917

Depuis le mois de mai, nous avons rejoint le Chemin des Dames dans l'Aisne. Aujourd'hui, j'étais en patrouille de reconnaissance dans le secteur de Laffaux, où mon bataillon est positionné. J'ai trouvé le livret militaire d'un certain René Guérin. La curiosité m'a poussé à l'ouvrir. Il est du 137<sup>e</sup> régiment d'infanterie et a été recruté en 1917. Ça m'a pas du être facile pour lui car je vois qu'il était étudiant en pharmacie avant sa mobilisation. Il a 13 ans de moins que moi car je peux lire qu'il est né le 6 novembre 1897 à Angers. Il résidait à Montmirail dans la Sarthe avant la guerre. J'ai remarqué qu'il a eu dans son paquetage un masque à gaz contrairement à moi en 1914. Il aura peut-être plus de chance de s'en sortir. Je remettrai ce livret aux autorités en rentrant de patrouille afin qu'ils puissent lui renvoyer.



Carte d'état major de la  
région du Chemin des Dames  
datant de 1913.

grâce à cette carte que je me suis procurée je peux  
me repérer dans ces paysages dévastés.

Secteur de Laffaux  
Zone de patrouille du 10<sup>ème</sup> Bataillon  
de Chasseurs à pied

Carrières de Gruty  
(Zone à risque)  
PP à renforcer vers le  
Moulin de Laffaux



Extrémité Ouest  
Vaucrain

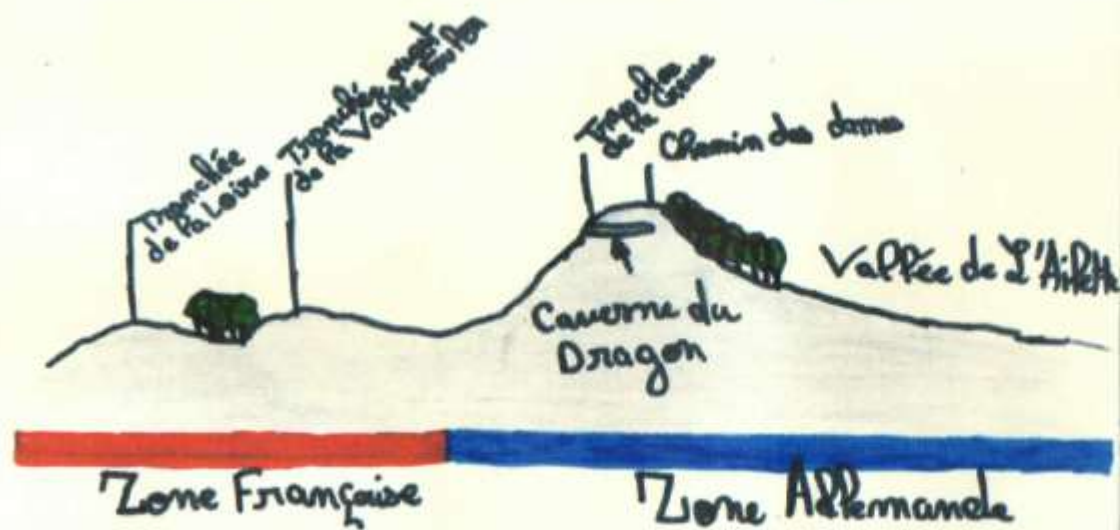
Branches de la  
Creute  
(Caverne du Dragon)

Extrémité Est  
Corbery

juin 1917

Nous sommes au Chemin des Dames. Toutes nos attaques sont des échecs. L'ennemi est en haut du plateau. Les tirs de mortier et de canons sont toujours trop courts ou trop longs. Nous commençons à perdre espoir. Nous sommes très mal positionnés. C'est difficile d'atteindre les blockhaus. Quand nous attaquons les allemands nous repoussent car ils ont l'avantage de la hauteur. Les assauts sont coûteux, il y a énormément de morts et de blessés. Nos pertes sont désastreuses. Les obus ennemis tombent sans arrêt. La bataille est rude et usante. Il pleut tout le temps et nous <sup>sommes</sup> ralentis par la boue. Ensuite le soleil sèche cette boue. Elle durcit et forme des croûtes qui ne sont pas agréables car nous en avons plein sur nous. Je vois des visages sans émotion. J'ai peur. Certains de mes camarades en ont plus qu'assez et parlent de ne plus monter au combat dans ces conditions. Le plateau est imprenable. Chaque jour, j'espère revenir en vie et entier. Nous espérons tous gagner mais nous le savons, ce sera encore long. Pourtant en arrière le général Rivelle nous avait promis que ce serait rapide. Depuis que je suis arrivé c'est Pétain qui a repris le commandement mais rien n'a changé, mes camarades meurent sans cesse. C'est désespérant!

Nous sommes début juin. Le plateau reste imprenable. Quelques hommes de mon bataillon ont rejoint certains soldats du 370<sup>ème</sup> régiment d'infanterie qui refusent de partir combattre. Je ne suis pas parti avec eux car je me dis que nous ne nous battons pas pour rien mais je comprends leur désespoir. Nous sommes tous fatigués surtout à cause des assauts inutiles et meurtriers. Nos conditions de vie sont très dures. J'exprime ma compréhension face au désespoir de ces soldats. Je peux comprendre leur choix, trop de soldats meurent pour rien. Moi je reste, je veux gagner cette guerre pour défendre mon pays et ma famille.



Le plateau imprenable: il suffit de voir le dessin du relief de terrain

juin 1917

J'ai lu dans le journal La Dépêche, ce matin, que la Caverne du Dragon à l'ouest de Beaune a enfin été prise. C'est une petite victoire mais une grande dose d'espoir. Apparemment, le 25 juin à l'aube, 2000 hommes ont pris d'assaut la caverne sous les ordres du général Gaucher. Ils ont combattu toute la journée avant de vaincre l'ennemi à coup de gaz et de lance-flammes. En lisant le journal, j'ai pensé à un ancien camarade à moi, Jean Marie Corlé, mort l'année dernière dans la Somme, car le 41<sup>ème</sup> de bataillon de chasseurs à pied auquel il appartenait, faisait partie de cette offensive. Ce n'est qu'à 21 heures que la victoire est déclarée. C'est un soulagement et un signe d'espoir d'avoir gagné et assaut dans cette longue bataille des observatoires qui se déroule au Chemin des Dames depuis plusieurs semaines.

## LA BATAILLE D'OCCIDENT

# La Caverne du Dragon

Comment elle fut enlevée par les Régiments français et ce qu'ils y ont trouvé

## Une Attaque ennemie brisée à Fontaine-les-Croisilles

Paris, 27 juin, 14 heures (Officiel).

**LA LUTTE D'ARTILLERIE CONTINUE TRÈS VIVE DANS LA RÉGION DU MONT MENT D'HURTERIE.**

Les Allemands n'ont fait aucune tentative nouvelle contre les positions que nous leur avons enlevées le 25. D'après de nouveaux renseignements, parmi les organisations qu'ils nous avons enlevées de jour-la se trouve la « CAVERNE DU DRAGON », LARGE DE PLUS DE 100 MÈTRES ET PROFONDE DE 200 MÈTRES ENVIRON, transformée en véritable fortin, cette caverne avec ses nombreuses sorties vers l'extérieur, ses mines d'acier, ses mitrailleuses, constituait une importante place d'armes point de départ des contre-attaques ennemies. Un matériel considérable y était stocké, 8 mitrailleuses en bon état, plus de 100 équipements de nombreux fusils, des dépôts de munitions, des projecteurs électriques et un poste de secours ont été tombés entre nos troupes. L'E.

**CHIFFRE DES PRISONNIERS DÉNOMBÉS ATTEINT 300 DONT 10 OFFICIERS.**

EN CHAMPAGNE, un coup de main ennemi, à l'ouest du MONT GOUILLET, a connu tous ses succès.

De notre côté, nous avons exécuté une incursion dans les lignes allemandes vers MAISON-DE-CHAMPAIGNES qui nous a permis de ramener une dizaine de prisonniers.

London, après midi, 27 juin (officiel).

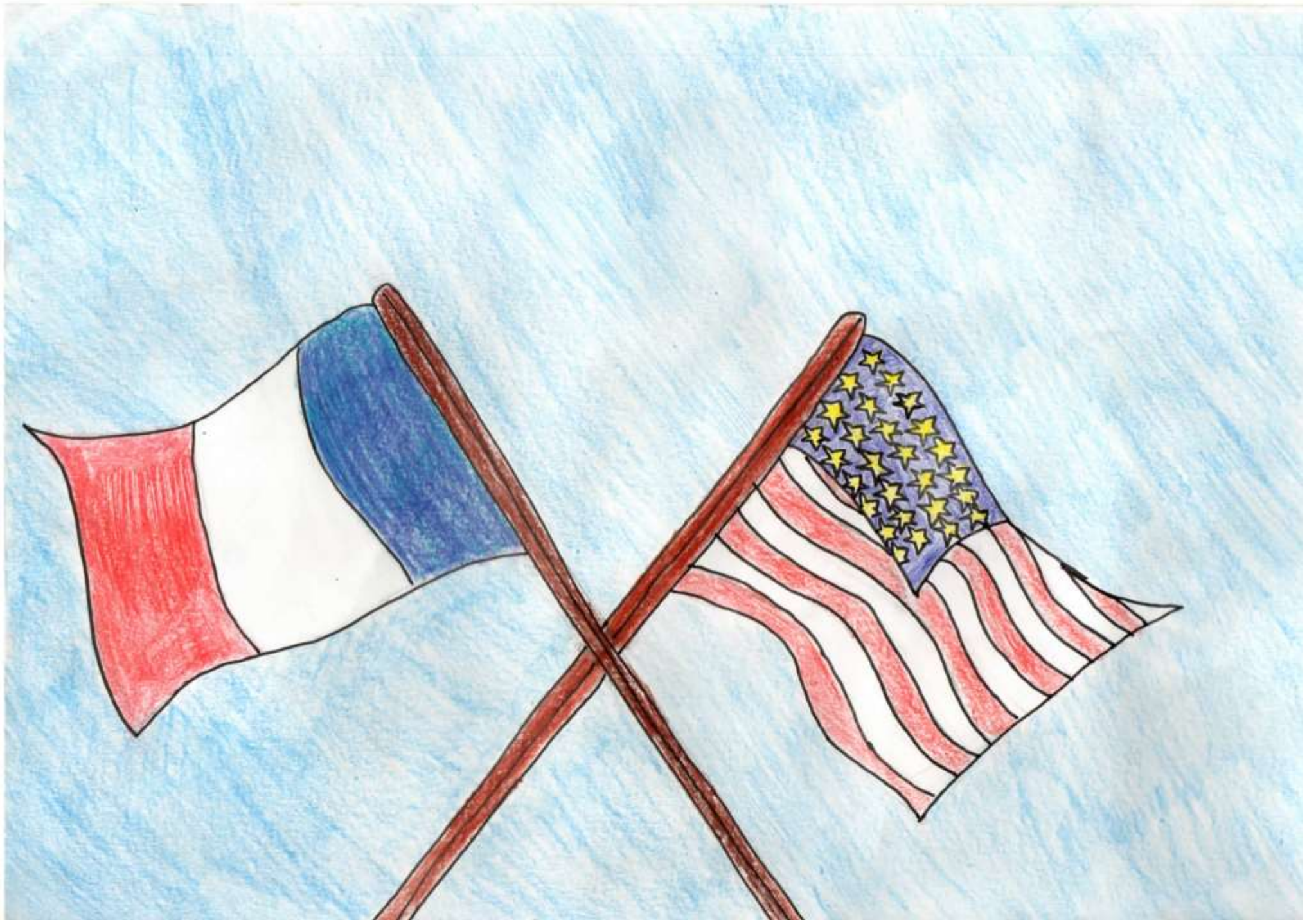
Une nouvelle contre-attaque allemande lancée au début de la matinée sur nos nouvelles positions AU NORD-OUEST DE FONTAINE-LES-CROISILLES a été prise sous nos feux d'artillerie et n'a pu se développer. Nous avons exécuté avec succès, la nuit dernière à l'OUEST D'OPPY, un coup de main qui nous a valu un certain nombre de prisonniers.

Une tentative de raid ennemi AU SUD-OUEST DE LA BASSEE a été arrêtée par notre feu.

Article paru le 28 juin 1917, "La Dépêche"



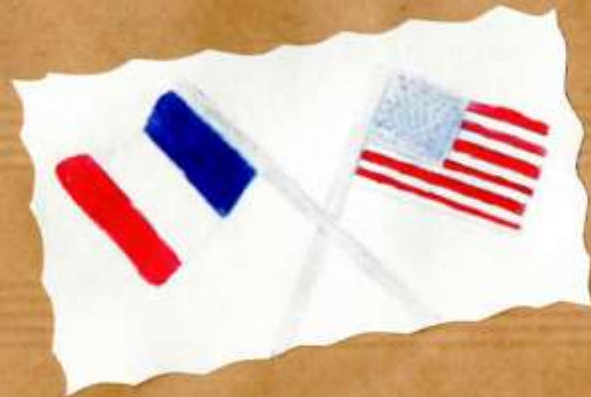
Mon camarade du 41<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied, Jean Marie Corlé.



Juillet 1917

C'a fait bien deux mois qu'on attend. J'ai appris ce matin même qu'ils arrivent. Je suis content. Les troupes américaines ont défilé à Paris. Et présent, je suis presque sûr que nous allons la gagner cette guerre. J'ai encore plus d'espoir de gagner et de revoir ma famille surtout Louise et Lucien. J'espère que rapidement les américains seront sur le champ de bataille. Je m'imagine déjà gagner avec cette armée. J'espère survivre d'ici là mais j'ai quand même peur de me faire tuer avant la fin.

Hommage au soldat américain inhumé au côté  
des combattants de la Grande Guerre au carré  
militaire du cimetière Rabelais de Saint Maur des  
fossés.





**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom           GEOFFROY          

Prénoms           Pierre Charles          

Grade           2<sup>e</sup> Classe          

Corps           10<sup>e</sup> BATAILLON DE CHASSEURS À PIED          

N<sup>o</sup>           06401           au Corps. — Cl.           1904          

Matricule           2894           au Recrutement           Seine 2<sup>e</sup> Bureau          

Mort pour la France le           6 juillet 1917          

          Secteur de Condé quartier Fruty Seine          

Genre de mort           tué à l'ennemi          

Né le           19 décembre 1880          

          Clichy           Département           Seine          

Aer<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut sur ce N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le                     

par le Tribunal de                     

acte ou jugement transcrit le           12 décembre 1917          

          S<sup>r</sup> Meaurio des Fossés (Seine)          

N<sup>o</sup> du registre d'état civil                     

101-708-1221. [20634]

Acte de décès de Pierre  
Geoffroy, tué à l'ennemi le  
6 juillet 1917 dans le secteur  
de Condé, quartier Fruty dans  
l'Atisme

Extrait du Journal des marches et opérations du 10<sup>ème</sup>  
Bataillon de chasseurs à pied datant du 6 juillet 1917.  
Pertes de la journée : Pierre Geoffroy et Gaston Geoffroy,  
tués dans l'attaque sur le PP (petit poste) dans le bois de  
Fontaine Froide (face aux carrières de Fruty) à proximité  
du moulin de Laflaux (secteur de Condé).

6 juillet à 5<sup>h</sup> De nombreux torpilles tombent sur le P.P. de la Kabé ?  
Un tir de riposte demande à 3<sup>h</sup> 20 sans succès ce tir.  
à 16<sup>h</sup> 30 une reconnaissance soignée, employant 10-12 hommes,  
tente et réussit par surprise un coup de main sur le P.P.  
dans le bois de Fontaine Froide. L'ennemi prend par  
le bois et le ravin, a pris ce P.P. à revers et fait prison-  
niers les occupants.  
Le tir de barrage demande à arrêter beaucoup trop court  
l'allongement est demandé à trois reprises, à tel point  
cause quelques pertes.  
Pertes de la journée du 6 juillet

N <sup>o</sup>	N. Mat <sup>e</sup>	Noms & Prénoms	Gr <sup>e</sup>	Tués	Mort	Bless	Pres	Observations
2 <sup>e</sup>	06401	Geoffroy Pierre Charles	2 <sup>e</sup> cl	1				
3 <sup>e</sup>	06416	Geoffroy Gaston		1				
3 <sup>e</sup>	4788	Fillette Georges			1			
3 <sup>e</sup>	01930	Marquaire Louis			1			
3 <sup>e</sup>	7492	Fillon Auguste			1			
3 <sup>e</sup>	3702	Lombette Edmond	Brig			1		
3 <sup>e</sup>	7477	Frelon Charles	Capt			1		
3 <sup>e</sup>	02677 <sup>A</sup>	Kalle Henri	2 <sup>e</sup> cl			1		



GELIN G  
GÉNIN R  
GENVRESSE S  
**GEOFFROY P**  
GERARD P  
GERMAIN L  
GEY G

Monument aux morts de la ville  
de Saint Maurice des fossés, carré militaire  
du cimetière Rabelais, où est inscrit  
le nom de Pierre Geoffroy.



à la Mémoire de

*Pierre Geoffroy*

*Memorial virtuel  
du Chemin des Dames*

# Inscription de Pierre GEOFFROY sur le Mémorial virtuel du Chemin des Dames.

Suite à la visite du site du Mémorial virtuel du Chemin des Dames (<http://www.memorial-chemindesdames.fr/>), nous avons constaté que Pierre GEOFFROY n'apparaissait pas dans ce mémorial. Au vu des documents d'archives à notre disposition qui nous confirment la mort de notre Poilu au Chemin des Dames et afin que sa mémoire puisse être rétablie et honorée, la classe a entrepris de rédiger, par un formulaire en ligne rempli par les élèves, une demande officielle d'ajout du parcours de ce soldat tué à l'ennemi le 6 juillet 1917 dans le secteur de Condé, Quartier Fruty à l'ouest du Chemin des Dames au cours de la Bataille dite des « Observatoires ».

**Chemin des Dames**  
Le mémorial virtuel

PRESENTATION BATAILLES REGIMENTS CIMETIERES MONUMENTS ACTUALITES DOCUMENTS DOSSIERS

Rechercher un combattant tombé au Chemin des Dames

Chemin des Dames Caverne du Dragon

<< Retour

**LECTURE DES RESULTATS**

Les résultats de votre requête dans la base de données se présentent sous forme de liste de combattants qui répondent aux critères demandés.

Pour consulter la fiche détaillée d'un combattant, cliquez sur son nom de famille.

Un astérisque "\*" dans la liste correspond à une information

**Abonnement à la Newsletter**

**Rechercher un combattant tombé au Chemin des Dames**

Votre recherche : Armée française, Type de Régiment : Bataillon de Chasseurs à Pied, Régiment : 10ème Bataillon de Chasseurs à pied.

Il y a 25 résultat(s) qui correspondent à votre recherche

Début | Précédents | Suivants | Fin

1-25

Nom	Prenom	Régiment	Date de naissance	Date du décès
<u>DUVAL</u>	Edmond Delphin Marcel	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	03/11/1891	20/10/1918
<u>FOULON</u>	Henri Charles Maxime	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	29/10/1891	08/10/1917
<u>GAY</u>	Louis Jules	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	21/04/1889	12/08/1917
<u>GEOFFROY</u>	Pierre Charles	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	19/12/1894	06/07/1917
<u>HERMANT</u>	Alphonse Adolphe	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	15/12/1884	21/09/1917
<u>HOLLARD</u>	Auguste Celestin	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	24/09/1892	12/08/1917
<u>JACQUET</u>	Léon Marcel	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	22/08/1894	03/05/1918
<u>JOBARD</u>	Gaston Joseph Alphonse	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	09/01/1891	19/05/1917
<u>LEJOSNE</u>	Léonard Victor Joseph	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	27/06/1877	03/06/1918
<u>LEMOINE</u>	François Marie Joseph	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	22/07/1872	03/05/1918
<u>MOREL</u>	Jean Baptiste Lucien	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	23/07/1888	03/05/1918
<u>NOEL</u>	Pierre Louis	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	02/02/1894	19/05/1917
<u>ROSSIGNOL</u>	Victor Auguste	10ème Bataillon de Chasseurs à pied	12/05/1893	03/06/1918

Nouvelle recherche [ Proposer un Combattant ]



à la Mémoire de  
zum Gedenken an  
in Memory of

Deutsche version

English version

<< Retour à l'accueil

**Pierre Charles GEOFFROY**

Soldat 2ème classe - Armée française  
Mort pour la France

Date du décès : **Vendredi 6 Juillet 1917**

Lieu du décès (commune) : **Secteur de Condé, Quartier Fruty**

Lieu du décès (département) : **Aisne**

Circonstances du décès : **Tuë à l'ennemi lors d'une attaque dans la  
carrière de Fruty (secteur LAFFAUX du Chemin des Dames)**

Etat-civil - Service militaire - Sépulture

## Etat Civil

Nom : **GEOFFROY**

Prénom(s) : **Pierre Charles**

Date de naissance : **19/12/1884**

Commune de naissance : **Clichy**

Département ou province de naissance : **Seine**

Pays de naissance : **France**

Domicilié à : **102 boulevard de Créteil, Saint Maur des fossés**

Formation/enseignement :

Profession : **Mouleur**

Situation familiale : **Marié**

Nom de jeune fille de l'épouse : **LEON**

Prénom de l'épouse : **Louise**

Date de naissance de l'épouse : **07/01/1886**

Date de décès de l'épouse :

Profession de l'épouse : **Ménagère**

Enfants : **Lucien Auguste GEOFFROY. Né le 15/02/1914. Décès : Mort en  
déportation en 1944**

Nom du père : **GEOFFROY**

Prénom du père : **Félix Pascal**

Date de naissance du père :

Date de décès du père :

Profession du père : **Mécanicien**

Nom de la mère : **LEROUX**

Prénom de la mère : **Augustine Marie**

Date de naissance de la mère :

Date de décès de la mère :


Profession de la mère : **Sans profession**

Frères Soeurs : **Berthe Marie GEOFFROY, Marie Camille GEOFFROY**

Autre(s) information(s) familiale(s) ou généalogique(s) :

**Louis Joseph LEPINE, né le 06/05/1874, époux de Marie Camille GEOFFROY,  
mort pour la France le 04/05/1915 à Bellacourt (62). Henri Alfred LEPINE, né le  
29/10/1881, époux de Berthe Marie GEOFFROY**

 **COMPLÉTER LA FICHE  
DE CE COMBATTANT**

 **RENDRE UN HOMMAGE  
À CE COMBATTANT**

 **PROPOSER UN DOCUMENT  
POUR CE COMBATTANT**

## Service Militaire

Armée : Armée française

Grade : Soldat 2ème classe

Informations complémentaires sur le grade :

Régiment : **10ème Bataillon de Chasseurs à pied**

Compagnie : 2ème

Division :

Décoration(s) : Inconnue

Citation(s) :

Matricule au Corps : 6401

Matricule au Recrutement : 2694

Lieu de recrutement (Commune) :

Lieu de recrutement (département) : Seine

Cause officielle de la mort : Inconnue

Autre(s) information(s) militaire(s) : classe 1904

Date de transcription de l'acte de décès : 12/12/1917

Lieu de transcription de l'acte de décès (Commune et département) : **Saint Maur des fossés (Seine)**

## Sépulture

Lieu d'inhumation (cimetière) : Cimetière communal natal ou de résidence

Type de cimetière : Cimetière communal (corps transféré)

Lieu d'inhumation (commune) : Saint Maur des fossés

Lieu d'inhumation (département ou province) : Val-de-Marne

Lieu d'inhumation (pays) : France

Type de sépulture : Tombe individuelle

Sépulture n° : 19

Rang : 8

Carré :

Information(s) complémentaire(s) sur le lieu d'inhumation :

Information(s) sur le(s) précédent(s) lieu(x) d'inhumation : Cimetière militaire de Nanteuil la Fosse

Mentionné sur le monument :

Informations complémentaires : Il est tué durant la bataille des observatoires qui dure tout l'été 1917. Il est tué avec son camarade JEUFFROY Gaston Paul (né le 17/07/1895), lui aussi du 10ème Bataillon de chasseur à pied.

Informations vérifiées sur le site [Mémoire des hommes](#)

### Contributeur(s) de cette fiche

- SERRE Nelly, le 05/12/2016  
Source(s) documentaire(s) : Site Mémoire des hommes. En collaboration avec Mme SENNEPIN des archives municipales de Saint Maur des fossés, de Mme Patricia GULLARD conseillère pédagogique de l'éducation nationale et de la classe de CM2A de l'école élémentaire MARVILLE de Saint Maur des fossés (Projet Petit Artiste de la Mémoire).

Pierre Charles, nous te remercions pour le sacrifice que tu  
as fait. Tu as sacrifié ta vie dans une guerre qui n'a  
épargné personne. Tu n'as pas vu grandir ton fils pour que  
nous, enfants d'aujourd'hui, nous puissions vivre libres et  
en paix. Nous espérons, grâce à cette œuvre, avoir honoré  
ta mémoire ainsi que celle de tous les soldats morts pour  
la France.

Les élèves de CM2A de l'école Maximville

Nicolas - Lynah - Liam - Virginie - Thomas - Roxane - Yami - Raphaël J.  
- James - Alexandre - Erane - Maria - Kavishan - Elliot - Sasha -  
Camille - Mathys - Quentin - Lola - Antoine - Nathan - Axel -  
Sally - Anna - Raphaël P. Amouck - Célia





*Hommage à  
un soldat américain*

*Cleandros*  
**STEKAS**

*et  
à l'entrée en guerre des  
États-Unis en 1917*



Texte établi sous forme de dictée à l'adulte par les élèves de la classe et à partir de l'intervention de M. Kaspi, professeur des universités, après étude des documents d'archives de Cleandros STEKAS avec Mme Sennepin.

### 1) L'entrée en guerre des États-Unis

Jusqu'en 1917, les États-Unis sont restés neutres pour plusieurs raisons. La population américaine étant composée d'un grand nombre d'immigrants qui ne souhaitent souvent plus entendre parler des problèmes politiques de l'Europe. De plus l'armée américaine ne comptait que de 200 000 soldats de métier. Pourtant dès le début du conflit, les États-Unis prêtent de l'argent à la France et au Royaume-Uni. Ils leur vendent des armes ainsi que des denrées alimentaires comme le blé. Mais au cours de la guerre, les Allemands ont entrepris une guerre sous-marine. Ils s'attaquent aux paquebots qui traversent l'Atlantique. En janvier 1917, plusieurs bateaux américains sont coulés par les Allemands, y compris des bateaux de passagers. Le 6 avril 1917, les USA déclarent alors la guerre à l'Allemagne. Les 1<sup>ères</sup> troupes américaines commandées par le général Pershing arrivent en France au mois de juin 1917.

### 2) Parcours du soldat américain Cleandros STEKAS

Grâce aux archives de la ville de Saint Maur, aux échanges et aux documents transmis par ses descendants, nous avons pu retracer le parcours d'un soldat américain qui habitait Saint Maur après la guerre et qui est inhumé au carré militaire dans notre commune.

Cleandros STEKAS, né le 15 mars 1883, était un soldat récemment naturalisé américain lorsqu'il est arrivé en France en juin 1918. Il ne sait pas qu'il s'agit de la dernière année de guerre. Il est arrivé à cette date car il a d'abord dû suivre un entraînement militaire dans un camp. Sur les photographies de son régiment (archive 1) partagé par les descendants de sa famille, on le voit au camp d'Hancock en février 1918. Il faisait partie du Régiment de « mécaniciens moteur ». Sur cette photographie, il semble beaucoup plus vieux que sur les autres photos alors qu'elle a été prise avant. Il a un air très sérieux voir soucieux. Il se tient droit avec un air très grave par rapport à certains de ses camarades. A 35 ans, il est certainement plus vieux que les autres. On s'est dit qu'il devait savoir que partir à la guerre c'est très difficile quand on voit le parcours qu'il a eu dans la vie.

Sur son acte de mariage en 1919 (état-civil de Saint Maur, archive 2) et sa demande de passeport en 1922 (archive 3), on peut lire qu'il a continué sa formation militaire au Camp de Green (Caroline du Nord) où il a été naturalisé américain le 7 juin 1918. Et qu'ensuite il est allé en France de Juin 1918 à Novembre 1919, avec les Corps Expéditionnaire de l'armée américaine, l'AEF (American Expeditionary Force), dans le 3<sup>ème</sup> régiment d'aviation avec le grade de Sergent. C'est donc un nouveau citoyen américain qui retourne en Europe pour combattre.

Sur ces archives on peut ainsi lire qu'il est parti de Grèce en 1915. Alors qu'il a grandi sur une petite île grecque de Méditerranée (Imbros), grâce à ces documents, on pu voir tous les voyages qu'il a entrepris. Il nous semble donc être un homme courageux. A l'âge de 32 ans, il a tout quitté pour refaire sa vie dans un pays étranger, très loin. Cela a dû être très difficile.

En regardant l'histoire de cette île, on a supposé que cet émigrant a probablement fui avec ses parents les persécutions des troupes turques lors des guerres balkaniques (1912-1913) sur l'île d'Imbros située entre la Grèce et la Turquie. C'est certainement pour cela qu'il émigre aux USA et s'établit avec sa famille à Bloomfield, au 305 Broad Street dans l'état du New Jersey. On a donc supposé qu'il connaissait déjà les horreurs de la guerre. Sur toutes les photos que nous avons de lui, il garde cet air très sérieux et souvent peu joyeux. Même sur ses photos de mariage il ne souriait pas beaucoup. Il n'a pas dû avoir une enfance et une vie facile.

Même s'il n'a pas combattu en première ligne, son rôle a été important comme celui de ses compagnons mécaniciens au vu du nombre d'avions en service dans les batailles de 1918 auxquelles il a participé avec l'AEF, sous le commandement en chef du Général John J. Pershing.

En lisant l'historique de l'AEF, on a découvert qu'il y a eu la bataille du Bois Belleau du 1er au 26 juin 1918. Ainsi que la bataille de Saint-Mihiel, le 12 et 13 Septembre 1918, où 216 000 soldats américains ont participé, appuyés par 1 444 avions. Ainsi que l'offensive de Meuse Argonne du 26 septembre au 11 novembre 1918 dernier jour de la guerre. On comprend alors que ces batailles ont été décisives dans la victoire des Alliés. Et c'est parce qu'il a servi dans l'armée américaine que la commune de Saint Maur a inhumé ses restes dans le carré militaire du cimetière Rabelais.

Entre 1919 et 1922, selon sa demande de passeport (archives 3 et 4), on voit qu'il a parcouru l'Europe avec l'AGRS (American Graves Registration Service) pour recenser les tombes des soldats américains. Il a dû rencontrer sa femme Lucienne Lepais, lors de son séjour en France. Grâce au certificat (archive 5), que sa femme a reçu en Janvier 1933, on a pu constater qu'elle a été membre de l'American Legion Auxiliary. La mission des membres de l'American Legion Auxiliary est de servir les anciens combattants américains, les militaires et leurs familles. On peut supposer qu'elle a pu rencontrer son époux dans le cadre de cette mission.

Nous sommes impressionnés par le nombre de voyages qu'il a fait : les États-Unis, la France, les îles britanniques, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg. Entre 1915 et 1922, on voit que sa vie a complètement changé en peu de temps. Cela a dû être un grand bouleversement. Il émigre à deux reprises, se marie et a deux enfants en quelques années seulement.

On s'est rendu compte qu'il devait parler plusieurs langues. Le grec, sa langue natale, l'anglais qu'il a appris en arrivant aux USA et il a aussi dû apprendre le français en se mariant avec une française. On a pensé quand même que sa femme Lucienne devait parler l'anglais en travaillant dans l'hôpital américain ce qui a dû faciliter leur rencontre.

Comme l'indique son acte de décès (archive 6), il a demeuré avec sa femme Lucienne et leurs deux enfants Rolande Blanche et René Lucien au 2 avenue Marignan à Saint Maur des fossés. On y apprend qu'il est mort d'urémie, le 14 juillet 1931 à l'âge de 48 ans. Initialement inhumé dans le caveau familial, il est transféré au carré militaire du cimetière Rabelais par la mairie de Saint Maur à la fin de la concession (archive 7).

Quand on regarde toutes les photographies de famille, on est content de voir qu'il a pu construire une famille malgré toutes les épreuves qu'il a subies au cours de sa vie. Même s'il a toujours ce visage sérieux, on peut voir un léger sourire sur sa photo de mariage. On espère alors que, malgré tous les sacrifices qu'il a faits pour son pays d'adoption et pour la France, il a pu trouver le bonheur. Savoir qu'il a rencontré sa femme et fondé sa famille dans notre pays, nous laisse penser que, malgré les combats et peut être les horreurs qu'il a pu voir au cours des derniers mois de la guerre, cela ne l'a pas empêché d'aimer notre pays car il a préféré rester vivre ici au lieu de rentrer aux USA. On se demande alors quel récit de son parcours il a pu faire à ses enfants et en quelle langue.

### 3) Conclusion

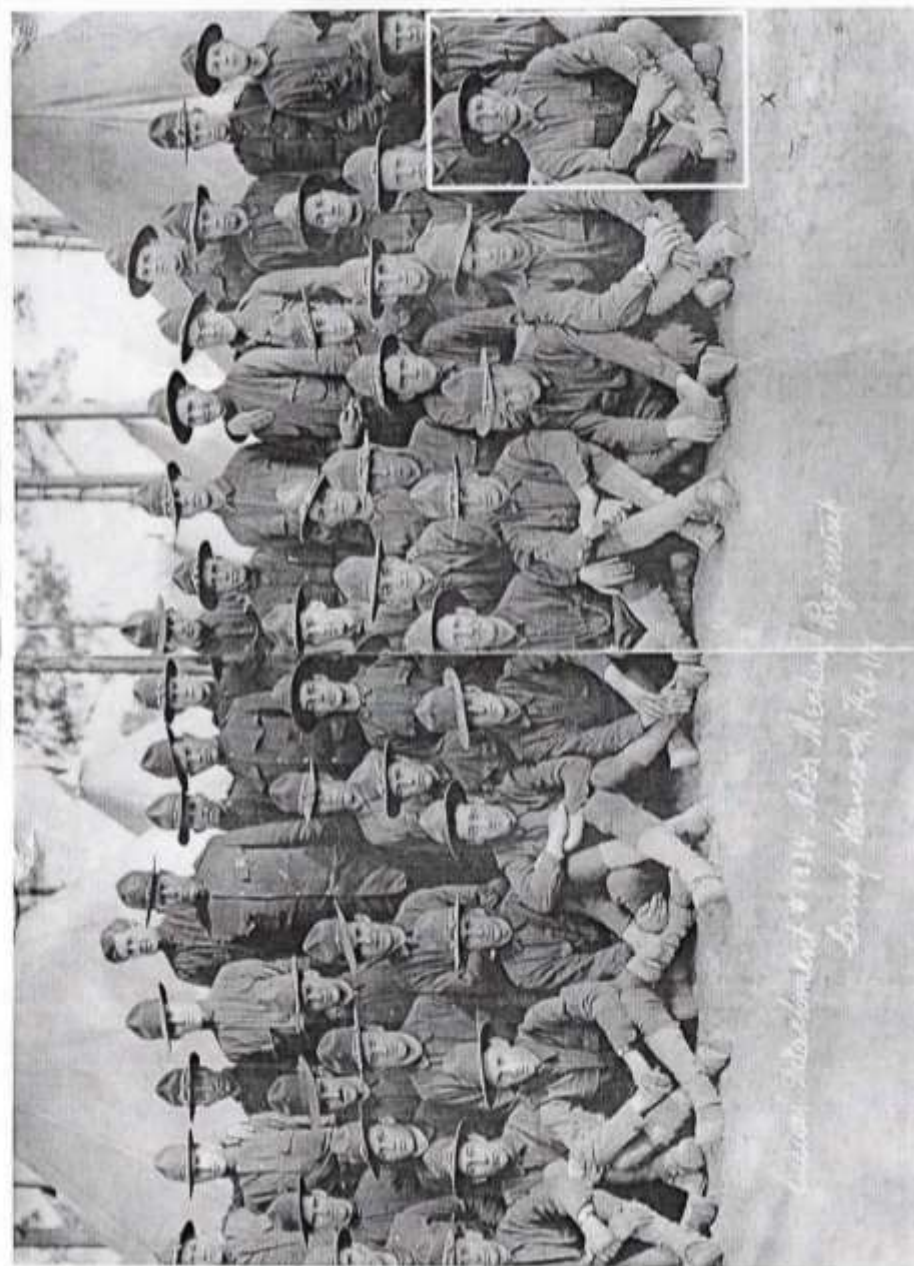
Même si Pierre GEOFFROY n'a pas connu Cleandros STEKAS, leurs tombes sont toutes les deux situées au carré militaire du cimetière Rabelais de Saint Maur des fossés.

Ces renforts américains tant attendus, Pierre GEOFFROY n'a pas pu les voir arriver au Chemin des Dames. Il est mort le 6 juillet 1917 alors que l'AEF n'interviendra qu'à partir de mai 1918 lors de la 3ème Bataille de l'Aisne.

Avec le retrait de la Russie et l'abandon du front de l'Est, les troupes américaines furent primordiales pour la victoire des alliés en 1918. Ce soutien mutuel entre les États-Unis et la France remontant à leur guerre d'indépendance, le Colonel STANTON qui s'était rendu sur la tombe de La Fayette (cimetière de Picpus à Paris) en Juin 1917 aurait d'ailleurs prononcé les mots : « La Fayette nous voilà ! » en mémoire cette aide française.

Grâce aux archives et aux photos (archive 8) transmises par sa famille, nous avons donc pu retracer le parcours de ce soldat américain et comprendre sa présence au cimetière de Saint Maur. Nous nous sommes rendu compte que Cleandros STEKAS a eu une vie très mouvementée au cours de laquelle il a vécu des épreuves très difficiles. A l'image de tous les soldats américains qui sont venus combattre en 1917 pour aider la France, les sacrifices qu'il a pu faire nous ont permis de gagner la guerre et on ne peut qu'être reconnaissant de leur aide.

➤ Archive 1 : Photo du 11 Février 1918 de Cleandros Georges STEKAS au camp militaire d'Hancock, régiment de « mécaniciens moteur ».



➤ **Archive 2** : Acte de mariage du 19 avril 1919 de Cleandros Georges STEKAS et Lucienne Thérèse LEPAIS.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE      REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

ANNÉE 1919      COMMUNE DE **SAINI-MAUR**  
Registraire 1919  
Numéro      Du *Cix neuf Avril* mil neuf cent dix-neuf

**Mariage**

ENTRE *Cleandros George Stekas*  
Né le *14 Mars 1875*, à *Timbres*  
Arrondissement de *Paris*, départ d *Paris*  
Profession *Sergent au 5<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Artillerie Américaine*  
Domicilié à *Blainfield New Jersey 303 Broad Street*  
Fils de *Georges John* mariés,  
Et de *Penelope Velgeorge*  
Veuve de  
Et *Lucienne Thérèse Lepais*  
Née le *14 Décembre 1897*, à *Paris*  
Arrondissement de *11<sup>e</sup>*, départ d  
Profession : *Sans*  
Domiciliée à *St. Maur 3 bis R. Berlioz*  
Fille de *Jules Georges Charles* mariés,  
Et de *Blanche Marthe Pauline Halberstam*  
Veuve de  
Contrat de mariage *Nant*

SIGNATURE DE L'ÉPOUX,      SIGNATURE DE L'ÉPOUSE,  
*C. Stekas*      *L. Lepais*  
*M<sup>me</sup> Stekas*

Donné le *19 Avril* 1919.  
L'Officier de l'état civil,  
*M. H...*

111

➤ **Archive 5** : Certificat remis en Janvier 1933 à Lucienne STEKAS en tant que membre de l'American Legion Auxiliary.

Not Valid Unless Countersigned by the Member

18  
No: 81

**AMERICAN LEGION AUXILIARY**  
This Is To Certify That  **JANUARY 1933**

**MRS. CLEANDROS JOHN STEKAS**  
is a member of the AMERICAN LEGION AUXILIARY in good standing and enrolled in the PARIS Unit

No. 1 Department of FRANCE

*M. J. Mac Gee* Unit Treasurer or Secretary  
*Mary DeLagras* Unit President

National Constitution Provides Annual Dues Shall Be Payable October 20 for the Succeeding Calendar Year

➤ Archive 6 : Acte de décès du 28 Juillet 1931 de Cleandros STEKAS.

(Form No. 103—Continued.)  
Consolidated January, 1924.  
Consolidated General Instruction No. 234 when executing this form.

Corridor - carry sent  
to Treasury - (2-4)  
FILE - PA  
AUG 11 1931

**REPORT OF THE DEATH OF AN AMERICAN CITIZEN.**

AMERICAN CONSULAR SERVICE.

AUG 6 31

PARIS, France, July 28, 1931.

Name in full: Cleandros George STEKAS, Age: 48 years  
(If ready to send to consular office)

~~Place of birth:~~ born in Greece, March 10, 1883.

Date of death: July 14, 11.30 A.M. 1931.  
(Month) (Day) (Hour) (Year)

Place of death: 2 Avenue Marignan, St.-Maur, Seine, France.  
(City and street) or (Hospital or hotel) (City) (Country)

Cause of death: Uræmia (as certified by Dr. Fouché, 35 Boulevard de  
Champigny, La Varenne, St.-Maur, Seine, France, attending physician)

Disposition of the remains: Buried in cemetery at St. Maur, Seine.

Local law as to disintering remains: May be removed at any time.  
 Undertakers: Maison Millet, 1 Place de la Mairie, St.-Maur, Seine, France.

Disposition of the effects: Taken in charge by widow, Mrs. Lucienne Stekas,  
2 Avenue Marignan, St.-Maur, Seine.

Person or official responsible for custody of effects and accounting therefor: as above.

Accompanied by relatives or friends as follows:

NAME	ADDRESS	RELATIONSHIP
<u>Mrs. Lucienne Stekas,</u>	<u>2 Avenue Marignan, St.-Maur, Seine, France.</u>	<u>wife.</u>

Address of relative (so far as known):

NAME	ADDRESS	RELATIONSHIP
<u>1. René L. R. C. Stekas,</u>	<u>2 Avenue Marignan, St.-Maur, Seine.</u>	<u>son.</u>
<u>2. Miss Rolande B. G. Stekas,</u>	<u>" " " "</u>	<u>daughter.</u>

No Notification sent by Consulate-General.

by \_\_\_\_\_ on \_\_\_\_\_  
(Name) (Mail or telegraph) (Date) (Date)

by \_\_\_\_\_ on \_\_\_\_\_  
(Name) (Mail or telegraph) (Date) (Date)

This information, an inventory of the effects, accounts, etc., have been recorded in full in the  
 Miscellaneous Record Book, pages \_\_\_\_\_ and copies placed under File 230 in the  
 correspondence of this office.

The widow's attention has been called to the Act of September 23, 1922. Yes.

Remarks: Deceased was bearer of Departmental passport No. 200820,  
issued July 31, 1922 (cancelled).

File 330, Stekas, C.G.

Paul G. Betts,  
Vice Consul of the United States of America.

G.S.L.

(To be sent to Division in the Department of State.)

➤ Archives 3 et 4 : Formulaires de demande de passeport en Juillet 1922 pour Cleandros STEKAS, sa femme Lucienne et leurs deux enfants Rolande Blanche et René Lucien pour rendre visiter à la famille de Cleandros dans le New Jersey.

DESCRIPTION OF APPLICANT.

Age: 48 years.      Month: \_\_\_\_\_  
 Sex: Male.      Color: \_\_\_\_\_  
 Height: 5' 10".      Hair: \_\_\_\_\_  
 Eyes: Blue.      Complexion: \_\_\_\_\_  
 Nose: \_\_\_\_\_      Feet: \_\_\_\_\_  
 Distinguishing marks: \_\_\_\_\_

IDENTIFICATION.

I, \_\_\_\_\_, solemnly swear that I am a (native) (naturalized) citizen  
 of the United States; that I reside at \_\_\_\_\_; that I have known  
 the above-named \_\_\_\_\_ personally for \_\_\_\_\_ years and  
 know (his) (her) to be the identical person referred to in the within-described certificate of naturalization  
 and that the facts stated in (his) (her) affidavit are true to the best of my knowledge and belief.

(Signature of witness.)

American: PROSPER BENOIST DE PARIS, FRANCE.  
 Sworn to before me this 28th day of July, 1922.  
(Name and rank)


(Signature)  
 American Vice-Consul.

Identifying documents submitted as follows: Pass. nat. No. 114676, issued  
 Sept. 9, 1919, to Cleandros Stekas, for France, to visit father, now  
 acted by his wife, Lucienne, deceased; also copies of include miss  
 daughter Rolande Blanche Stekas, 1922.  
Marriage book mentioned April 10, 1919, at St. Maur, Seine, France, of  
 marriage of Cleandros George Stekas and Lucienne Therese Layola in the  
 act birth of two minor children.  
Naturalization certificate No. 88887, issued June 7, 1918, (by the  
 term of the Superior Court of Rockland County, held at Camp Green)  
 to Cleandros Stekas.  
Letter from the AGS Paris, req. countries on his list.

A duplicate of the photograph to be attached hereto  
 must be filed with the application received in the office  
 by which the temporary passport is issued.

Reference to New USA:  
 Mrs. Roland Stekas, 201 Street St.  
 New Jersey, U.S.A.  
 Mr. Stekas, 201 Street St.  
 New Jersey, U.S.A.

No copies of all four  
 double application.



Best Available Image

12.29.22

NOTE—This form is to be filled out in duplicate, one copy being retained for the files of the office to which the emergency passport is issued and the other forwarded to the Consulate.

(Form No. 57a—Continued.)  
(Revised January, 1919.)

Fee for Passport: \$2.00  
Fee for administering oath and preparing passport application: 1.00

**EMERGENCY PASSPORT APPLICATION.**

NATURALIZED.

No. 1261

I, Cleandros Stekas, a NATURALIZED AND LOYAL CITIZEN OF THE UNITED STATES, hereby apply to the American Consulate at Paris, France, for an emergency passport for myself, accompanied by my wife, Evangelina, born at Paris, France, on December 2, 1897, and minor children, as follows:

Helena Stekas, born at St. Louis, Mo. on Jan. 10, 1900, and John Stekas, born at St. Louis, Mo. on Jan. 10, 1900.

I solemnly swear that I was born at Larona, Greece, on March 26, 1888, that I emigrated to the United States, on 1916, that I resided three years, uninterruptedly, in the United States, from 1916 to 1919, at Wilmington, Del., that I was naturalized as a citizen of the United States before the special term of Super Court of Washington, D.C., at Wilmington, Del., on July 1, 1919, as shown by the Certificate of Naturalization, attached herewith; that I am the holder of Passport No. 114474, issued by Department of State, on September 9, 1919, which is returned herewith; that I am the identical person referred to in said certificate and passport; that my legal domicile is in Paris, France, my permanent residence being at Paris, France, and I last left the United States on September, 1919, arriving at Paris, on September, 1919, where I am now residing for the purpose of employment, on behalf of the U.S.

That I have resided outside the United States at the following places for the following periods:

Greece, from April, 1900 to 1916  
France with the U.S. from June, 1916 to May, 1918  
France civil and then U.S. from Nov. 1919 to 1922

and that I desire to remain a citizen of the United States, and intend to return thereto permanently to reside and perform the duties of citizenship within one year, or when more finished.

I have not applied elsewhere for a United States passport or for consular registration and been refused.

I desire a passport for use in visiting the countries hereinafter named for the following purpose:

France as visit  
British Isles, Belgium service with the Army  
Italy, Luxembourg

**OATH OF ALLEGIANCE.**

Further, I do solemnly swear that I will support and defend the Constitution of the United States against all enemies, foreign and domestic; that I will bear true faith and allegiance to the same; and that I take this obligation freely, without any mental reservation or purpose of evasion. So help me God.

Cleandros Stekas  
Signature of applicant

American Consulate at Paris, France,  
Seem to before me this 21st day of June, 1922.

Marie I. Stekas  
Signature of official

Best Available Image

➤ Archive 7 : Tombe de Cleandros STEKAS au carré militaire du cimetière Rabelais (Saint Maur des fossés).



➤ Archive 8 : Photos de Cleandros STEKAS, de sa femme et de ses enfants.



